

LE JEUDI 4 FÉVRIER 1993

(18)

Le Sous-comité sur la recodification de la Partie générale du Code criminel du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général, se réunit à huis clos à 11 h 30, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Rod Laporte, George Rideout et Blaine Thacker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marilyn Pilon, attachée de recherche. James W. O'Reilly, conseiller juridique.

Le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi du jeudi 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 25 mars 1992, fascicule n° 1*).

Le Sous-comité poursuit l'étude du projet de rapport.

À 13 h 30, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 16 FÉVRIER 1993

(19)

Le Sous-comité sur la recodification de la Partie générale du Code criminel du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général, se réunit à huis clos à 10 h 10, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Rod Laporte, George Rideout et Blaine Thacker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marilyn Pilon, attachée de recherche. James W. O'Reilly, conseiller juridique.

Le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi du jeudi 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 25 mars 1992, fascicule n° 1*).

Le Sous-comité poursuit l'étude du projet de rapport.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, modifié, soit adopté.

IL EST ORDONNÉ,—Que le président présente le rapport à la Chambre.

Il est convenu,—Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse à son rapport.